

Investir au Maroc

Dernière mise à jour : 08-10-2007

Vous avez fait le choix éclairé d'investir au Maroc, situé aux portes de l'Europe, le Maroc présente de formidables opportunités. Environnement économique libéral et ouvert aux investisseurs étrangers. Main d'œuvre très qualifiée. Structures technologiques avancées. Positionnement géographique exceptionnel au carrefour de l'Afrique et de l'Europe. Mais l'acte d'investir nécessite de s'entourer de précautions et de conseils. Si l'accès à l'information constitue un moyen fort pour garantir un bon début d'activité, une ou plusieurs consultations orales et écrites portant sur l'optimisation fiscale et le montage juridique et financier s'y rattachant constituent une excellente entrée en matière.

CONSULTATIONS ECRITES Cette formule vous permettra d'examiner la faisabilité de vos projets au Maroc sans l'obligation de vous déplacer dans un premier temps. Sur un simple coup de fil ou par E-MAIL, nous définirons ensemble vos besoins d'ordre : **REGLEMENTAIRES ET LEGISLATIFS FISCAUX ET COMPTABLES JURIDIQUES ET SOCIAUX ECONOMIQUES ET CONJONCTURELS**

CONSULTATIONS ORALES C'est une formule qui vous garantit une confidentialité totale relative à la nature et l'originalité de vos projets ainsi que l'examen et la réalisation des différentes simulations sur les plans : **FISCAL COMPTABLE MONTAGES JURIDIQUES DROIT SOCIAL MONTAGES FINANCIERS** (systèmes bancaires au Maroc)

NOS PRESTATIONS : Information, Conseil, Recherche et Etude. Informations sur les règles Juridiques, Fiscales, Sociales et Douanières applicables au Maroc. Détermination des besoins de l'Investisseur. Etudes de marché et de faisabilité. Chiffrage de projets et établissement de business plans. Recherche éventuelle de partenaires ou sous-traitants. Contacts avec l'Administration. Recherche de financement et contacts bancaires. Assistance à la délocalisation.

CREATION D'ENTREPRISE Création d'une structure adaptée aux besoins de l'Investisseur. Formalités administratives, juridiques et fiscales. Domiciliation d'Entreprises. "Domiciliation fiscale à Casablanca au Maroc" Formalités d'exonération fiscale en cas d'importation de matériel et outillage. Mise en place d'une comptabilité conforme aux règles applicables au Maroc. Recherche de personnel et rédaction de contrats de travail. Si nécessaire rédaction d'un contrat de partenariat ou de sous-traitance. **SUIVI D'ENTREPRISES** Suivi juridique de la société. Suivi fiscal et comptable. Promotion de la société (Communication, Presse, Organisation d'événements). Et si nécessaire transmission des appels d'offres privés et publics. **GESTION DELEGUEE D'ENTREPRISE** Nous vous proposons un service incluant les prestations suivantes : Domiciliation de votre entreprise. Gestion de votre secrétariat. Réception, prise en note et transmission de vos messages téléphoniques. Réception, transmission de vos fax et e-mail. Tenue de votre comptabilité. Reporting des éléments financiers (situations, tableaux de bord). Suivi des déclarations sociales et fiscales. En cas de besoin, transmission des appels d'offres privés et publics. Un compte rendu de mission mensuel vous sera adressé à votre demande.

Voir nos **PACKS** Commandez Maintenant